

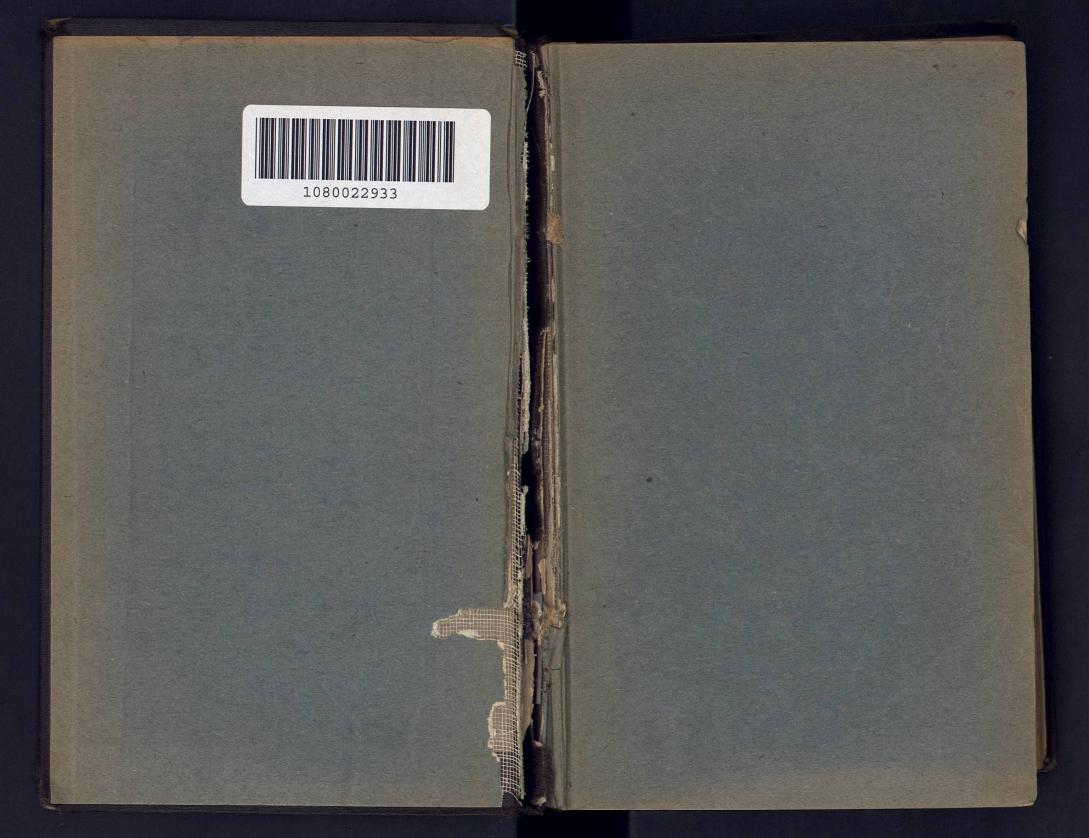
R.P. BERINGE S.J.

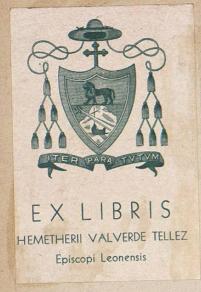
LES NDULGENCES

2

BX2281 B4 V.2 c.1

P.LETHIEL EUX





LES INDULGENCES

LEUR NATURE ET LEUR USAGE

.11

LES

INDULGENCES

LEUR NATURE ET LEUR USAGE

D'APRÈS

LES DERNIÈRES DÉCISIONS DE LA S. CONGRÉGATION DES INDULGENCES

PAR

Le R. P. F. BERINGER, S. J.

CONSULTEUR DE LA MÊME S. CONGRÉGATION

TRADUCTION

Par l'abbé Ph. MAZOYER, chapelain à Notre-Dame-des-Victoires

TROISIÈME ÉDITION

Cette édition française, aussi bien que les précédentes, a été approuvée et déclarée authentique PAR LA S. CONGRÉGATION DES INDULGENCES

TOME SECOND



PARIS (VI)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

1905

47849

« Les Indulgences étant un bien si excellent que je me trouve incapable de les louer et de les exalter comme elles le méritent, il ne me reste qu'à vous prier tous et à vous conjurer, par l'amour et le respect que vous devez à Dieu, de les estimer souverainement et de vous appliquer à en profiter avec tout le soin dont vous êtes capables. »

S. Ignace de Loyola à ses compatriotes, les habitants d'Azpeitia, en l'année 1540 (Cartas de San Ignacio de Loyola, I, 92).